

3 conseils pratiques pour prévenir la fraude en assurance

Mars est le Mois de la prévention de la fraude. Profitez de l'occasion pour en apprendre davantage sur la fraude financière, et notamment la fraude en assurance.

La fraude évolue constamment et la meilleure façon de se protéger est de rester informé et vigilant pour détecter et prévenir les tactiques trompeuses.

Prenez une longueur d'avance sur les fraudeurs en vous familiarisant avec les conseils pratiques suivants. N'hésitez pas à les partager avec votre entourage.

Sachez reconnaître les signes d'une fraude potentielle

Méfiez-vous si :

- On vous propose une assurance à un coût qui semble trop beau pour être vrai, et nettement plus bas que le coût d'une assurance habituelle.
- On vous sollicite par le biais des réseaux sociaux, par messages textes ou encore par le biais d'une adresse courriel qui ne semble pas provenir d'une organisation officielle (Hotmail ou Gmail, par exemple) pour vous proposer une assurance « avantageuse ».
- On vous demande de payer la prime d'assurance par virement électronique.
- Les communications que vous recevez contiennent des fautes de grammaire ou d'orthographe.
- La personne qui vous propose l'assurance ne semble pas en mesure de répondre à vos questions sur l'assurance offerte.
- On refuse de vous transmettre de la documentation officielle au sujet de l'assurance.

3 conseils pratiques pour prévenir la fraude en assurance

Vérifiez si la personne qui vous offre l'assurance est autorisée à le faire

Avant de conclure un contrat d'assurance, vérifiez si la personne qui vous propose l'assurance est inscrite auprès de l'organisme de réglementation de votre province et qu'elle est bien autorisée à vendre le produit d'assurance offert. Les fraudeurs se font souvent passer pour de faux représentants. Consultez le site Web de votre organisme de réglementation provincial pour plus d'informations et pour faire cette vérification.

Assurez-vous de bien comprendre votre contrat

La fraude en assurance cible souvent les personnes qui s'y connaissent très peu en assurance et qui ne comprennent pas bien leurs contrats d'assurance. Les fraudeurs exploitent alors ce manque de connaissances ou la mauvaise compréhension de certains concepts. Assurez-vous de bien comprendre votre contrat d'assurance et que celui-ci répond bien à vos besoins.

Protégez vos renseignements personnels

Les fraudeurs utilisent parfois des informations personnelles volées ou piratées pour faire des réclamations frauduleuses. Ne partagez jamais vos renseignements personnels ou financiers par téléphone ou en ligne, sauf si vous êtes certain de l'identité du destinataire.

Vous soupçonnez une fraude?

Signalez immédiatement tout soupçon à votre assureur. La plupart des assureurs disposent de lignes d'assistance téléphonique et les organismes de réglementation vous permettent de signaler tout comportement suspect.

En restant informé, prudent et proactif, vous pouvez réduire votre risque d'être victime d'une fraude en assurance. N'oubliez pas que si quelque chose semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas. Prenez le temps de faire des vérifications, de poser des questions et de protéger vos informations personnelles et financières.